

# La Bibliothèque cantonale ne s'épanouira pas en sous-sol

FRIBOURG • *Revu et corrigé, le projet d'extension de la BCU limite les étages enterrés. L'investissement est devisé à 75 millions de francs.*



Les locaux historiques de la Bibliothèque cantonale et universitaire, ici le jardin de l'Albertinum, seront réaménagés. ALAIN WICHT-A

## PATRICK PUGIN

Après le capotage du projet initial, l'Etat a été contraint de revoir le programme d'extension de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU). Une révision à la baisse: 14200 m<sup>2</sup> de surfaces nettes utiles supplémentaires seront proposées, contre 19400 m<sup>2</sup> dans la version originale. Cette diminution s'explique par l'abandon de la construction en sous-sol dans le jardin de l'Albertinum des dominicains. Pour mémoire, la communauté religieuse - propriétaire de la parcelle - et l'Etat ne s'étaient en effet pas entendus sur le prix du mètre carré.

Invité à revisiter son projet, le lauréat du concours d'architecture - le bureau lausannois Butikofer de Oliveira Vernay Sàrl - a opté pour une réduction des surfaces en sous-sol: «Les étages enterrés sont limités aux besoins de stockage dédié aux documents précieux et patrimoniaux qui doivent obligatoirement être localisés en sous-sol pour des raisons de sécurité et de protection», explique le Conseil d'Etat dans son message au Grand Conseil, dans lequel est sollicité l'octroi d'un crédit de 4 millions de francs destiné aux études préparatoires.

## Confort et modernité

L'agrandissement de la BCU se limitera à la parcelle située à la rue Saint-Michel. Les locaux historiques, pour leur part, seront réamé-

nagés. Au final, le projet corrigé permet de couvrir 75% des besoins identifiés au moment du concours d'architecture. «Pour compenser la perte en surface de stockage, la BCU devra délocaliser une grande partie de ses collections actuelles dans des locaux extérieurs», relève le Conseil d'Etat. Qui souligne que des solutions doivent être trouvées rapidement: les réserves de stockage seront épuisées d'ici à la fin 2016. Une piste consisterait à se doter d'un bâtiment à même de répondre aux besoins de la BCU et d'autres institutions comme les Archives de l'Etat, le Musée d'art et d'histoire ou encore l'université.

**«Un véritable écrin pour son patrimoine manuscrit, imprimé et audiovisuel»**

LE CONSEIL D'ÉTAT

Avec ce projet, le Conseil d'Etat entend améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la BCU et mettre à disposition de l'ensemble de la population fribourgeoise «une bibliothèque moderne ainsi qu'un espace de formation, de culture et de lecture publique». Ainsi, 570 places seront offertes pour l'étude, la lec-

ture, le visionnement de documents audiovisuels... Différents espaces publics figurent également au programme: salle de consultation pour les ouvrages rares et précieux, salles pour le travail en groupe, salle de formation, cafétéria...

## Contribution à la vie culturelle

Selon le gouvernement, le projet contribuera à la vie culturelle fribourgeoise. Il permettra par ailleurs de développer un «learning center» attractif, contribuant à la compétitivité de l'Université de Fribourg sur les plans national et international. «Ce projet dotera aussi le canton d'un véritable écrin pour son précieux patrimoine manuscrit, imprimé et audiovisuel», relaie un communiqué de presse.

Le crédit d'étude demandé permettra de détailler le projet et de chiffrer son coût. L'investissement est actuellement estimé à environ 75 millions de francs; il bénéficiera d'une subvention «substantielle» de la Confédération, assure le Conseil d'Etat. Le calendrier des travaux? «Nous espérons que les études préparatoires seront terminées à la fin 2015 et que le peuple pourra voter le crédit d'engagement en 2016. Les travaux pourraient ainsi démarrer en 2017», estime le chef du Service de la culture, Philippe Trinchan. Le chantier s'étalera ensuite sur trois ans. Durant lesquelles l'institution devra, tant bien que mal, continuer de fonctionner. |